



Évaluation externe du Hcéres

En 2016-2017, le Hcéres est évalué par un comité d'experts internationaux.

3 OBJECTIFS principaux



PROLONGER L'ADHÉSION À L'ENQA

Prolonger l'adhésion à l'ENQA, association européenne de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur



NOURRIR NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

Questionner l'existant, le fonctionnement et les pratiques du Hcéres et construire des pistes de développement



RENOUVELER L'INSCRIPTION À L'EQAR

Renouveler l'inscription du Hcéres à l'EQAR, registre européen des agences d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur

Un enjeu de conformité aux ESG



Les critères auxquels est soumis le Hcéres dans le cadre de son évaluation externe sont fixés par les European Standards and Guidelines (ESG).



Les ESG servent aussi de document de références aux institutions et agences d'assurance qualité nationales et européennes pour leurs systèmes d'assurance qualité interne et externe.



Elles définissent un cadre commun pour garantir et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.

3 ÉTAPES clés calendrier prévisionnel

2015-2016



JUILLET 2015
Définition des objectifs, de la méthode et du calendrier



NOVEMBRE 2015 À FÉVRIER 2016
Mise en place d'un groupe transverse pour l'autoévaluation et de consultations internes/externes

JUILLET 2016
Visite du comité d'experts internationaux



AVRIL 2016
Transmission du rapport d'autoévaluation à l'ENQA



1

AUTO-ÉVALUATION DU HCÉRES

MARS 2016
Présentation du rapport d'autoévaluation au Conseil du Hcéres

ÉVALUATION EXTERNE COORDONNÉE PAR L'ENQA

2

SEPTEMBRE 2016
Publication du rapport d'évaluation externe par l'ENQA

4ème TRIMESTRE 2016
Décision finale de l'ENQA

Mi 2017

2ème TRIMESTRE 2017
Décision finale de l'EQAR



MI-MARS 2017
Transmission du dossier de candidature à l'EQAR



3

CANDIDATURE AU REGISTRE EQAR



Télécharger le rapport d'autoévaluation du Hcéres